CONTROLE TECHNIQUE : MISSION BRD RELATIVE AUX TRANSPORTS DES BRANCARDS DANS LES CONSTRUCTIONS

Les aléas techniques à la prévention desquels le contrôle technique contribue au titre de la mission Brd sont ceux qui découlent d'un défaut dans l'application des dispositions réglementaires relatives au transport des brancards dans les constructions.

La mission porte sur les cheminements (circulations horizontales et verticales) permettant le passage des brancards jusqu'aux ou à partir des logements.